

Jean-Louis Le Craver

J'ai commencé à conter en 1979 et il me semble que je peux dire qu'à ce moment-là j'avais déjà un répertoire. Mais un répertoire passif en ce sens que je ne l'avais pas, ou pas encore, conté. Un répertoire reçu par les oreilles et aussi par les yeux. Les contes de Perrault, je les connaissais. On me les avait dits quand j'étais petit. Je les avais lus et relus à l'école et même après. Je connaissais aussi d'autres contes qui figuraient dans mon livre de lecture : « Les Trois petits cochons », « Les Aventures de Jocrisse » alias Jean-le-Sot, « Tom Pouce », des épisodes du *Roman de Renart*, du *Merveilleux voyage de Nils Holgerson* de Selma Lagerlöf, « Une Mère qui sauve son enfant » d'après Andersen, sans oublier quelques fables de La Fontaine.

Plus tard, ce qui a ravivé mon intérêt pour les contes, curieusement, ce sont deux ouvrages théoriques. J'avais fait, en 71, un passage éclair par l'université de Vincennes et j'avais quand même eu le temps d'entendre Claude Brémont nous parler de *La Morphologie du conte* de Vladimir Propp. J'ai lu le livre et j'en ai retenu que le conte était comme une sorte de meccano. Peu après, vers 76 je crois, on a vu paraître *La Psychanalyse des contes de fées* de Bruno Bettelheim. Je l'ai lu aussi et ça m'a paru complémentaire. Je me suis dit : les contes, c'est quand même plus riche, plus profond que je pensais ; il va falloir que je regarde ça de plus près.

Du coup, j'ai acheté l'intégrale des *Contes de Grimm*, 200 contes, et j'ai lu tout ça. Ce qui fait que, quand j'ai commencé à conter, j'avais quand même une petite idée de ce qu'étaient les contes.

Le premier que j'ai dit, c'est « La Belle et la bête » d'après Madame Leprince de Beau-

mont. Mais je l'avais reformulé. C'était déjà une version de conteur. Tout de suite après, j'ai dit aussi « Les Habits neufs de l'empereur » d'après Andersen.

En 79-80, premier contrat : je devais assurer « l'heure du conte » à la bibliothèque municipale de Gennevilliers toutes les semaines pendant cinq mois. Je m'étais fixé comme règle de dire deux nouveaux contes chaque semaine. J'ai beaucoup pioché, à ce moment-là, dans *Récits et contes populaires*, une collection sortie depuis peu chez Gallimard. Il s'agissait de contes régionaux français et je me souviens de mon étonnement à découvrir que dans ces recueils-là on trouvait plusieurs similaires des contes de Grimm. Je me disais : on a ça chez nous aussi, quelle chance ! c'est formidable. C'était vraiment une découverte. Ensuite j'ai lu - en partie, il y en a tellement - les contes italiens publiés par Calvino et travaillé, c'était une commande, sur les histoires de Till l'Espiegle, ou plutôt Eulenspiegel ; pas celui de Charles de Coster mais l'original d'Hermann Bote. J'ai été sensible à ce que disait Bruno [de La Salle] tout à l'heure à propos du « Chat botté ». J'ai eu un peu la même réaction à propos de certaines histoires d'Eulenspiegel : j'y ai vu de la cruauté gratuite et donc, une fois la commande honorée, je me suis vite détaché du personnage.

Fin 83 me sont tombées en même temps deux propositions de travail : l'une émanait de l'association Richesse d'Asie dont les responsables m'ont dit : si tu veux nous préparer des contes chinois et tibétains, on te donnera des occasions de les dire en public. Ça ne se refuse pas. Là, j'ai fait un travail que j'hésiterais sans doute à refaire aujourd'hui : j'ai acheté tout ce que j'ai pu trouver de contes



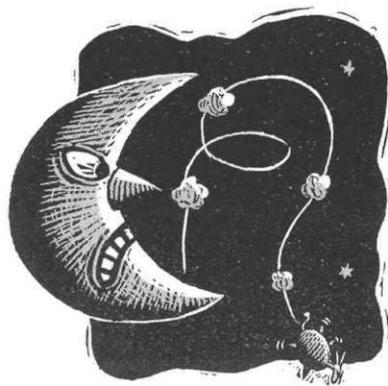
« Le Taël d'argent », ill. Rémi Saillard
in CD : *Contes de Chine et du Tibet*, L'Autre label

chinois et tibétains sur le marché, quelque 500 contes, et j'ai lu tout ça. De plus, comme les gens de l'association étaient sinologues pour la plupart, ils m'ont donné des traductions originales (76 exactement). Sur ce vaste ensemble, j'ai choisi neuf contes et j'en dis encore cinq. L'un d'eux, « Le Taël d'argent » a été marquant pour moi et reste un favori de mon répertoire. De même, du temps de mes interventions à la bibliothèque de Gennevilliers, il y a certains contes, comme celui des animaux dans leur petite maison, avec le loup qui mange la poule puis la dinde avant d'être ébouillanté par la truie, ou la randonnée du cochon de lait, que je dis toujours.

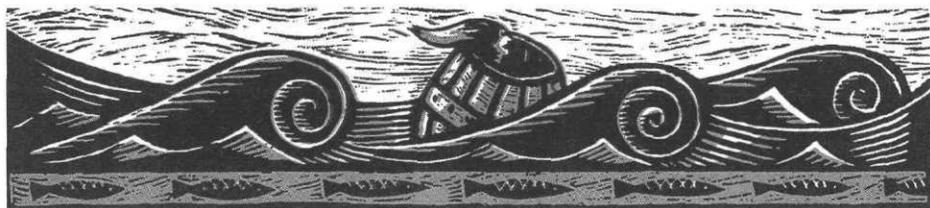
La deuxième proposition consistait à travailler sur le thème de Carnaval. Ça s'est passé à Dôle, dans le Jura, pendant quelques mois, pour aboutir à un spectacle de contes. Peut-on parler d'un spectacle de contes ? En l'occurrence, ce n'est pas inapproprié puisque j'étais associé à un plasticien qui avait fait un décor. Je lui avais donné certains éléments pour qu'il puisse le réaliser. On avait suivi la période qui va de décembre à mars-avril pour en illustrer les temps forts,

c'est-à-dire les fêtes calendaires. C'est l'interrogation à haute voix des images qui me permettait de faire passer la partie explicative, ce qui est quand même plus agréable que d'être derrière une table avec une carafe d'eau. En même temps, on voulait qu'il y ait des moments amusants. J'ai donc demandé aux enfants de recueillir auprès de leurs parents, et de leurs grands-parents quand c'était possible, des témoignages sur ce qui se passait du côté de Dôle et en Franche-Comté quand leurs parents et leurs grands-parents étaient eux-mêmes des enfants. J'ai travaillé aussi avec le conservateur des archives et les bibliothécaires de la ville. On a recueilli comme ça des matériaux qu'on a mis en tas, et comme on n'avait pas trouvé grand chose en matière de contes qui fasse explicitement référence à Carnaval, ça m'a donné l'idée de proposer aux enfants des jeux créatifs afin de composer des histoires originales. Ce que je dis là n'est pas hors sujet relativement au répertoire car je conte encore, quand l'occasion s'y prête, certaines de ces histoires. C'est le cas pour « L'Âne et le quinceaillier » notamment que j'ai d'ailleurs publiée.

En 90, Michel Jolivet m'a permis de faire une création à Chevilly-Larue. J'ai donc monté un programme intitulé « Komzou Breizh - Paroles de Bretagne ».



« L'Âne et le quinceaillier », in *Le Taël d'argent*,
ill. Rémi Saillard, Syros



Le Fils de Soizic, ill. Rémi Saillard, Syros

Parenthèse pour dire que je suis d'ascendance bretonne - avec le nom que je porte, ça n'étonnera personne. J'ai donc passé en Bretagne une bonne partie de mon enfance et je considère a priori que les arts populaires en usage dans ce pays-là font partie de mon héritage culturel direct.

J'avais donc fait pour l'occasion un mélange de contes, de chansons en français comme en breton, et aussi des nouvelles, genre inhabituel pour moi.

Ici, permettez-moi d'entrer un peu dans le détail pour témoigner des aventures qu'on peut avoir avec certaines histoires.

J'avais entendu dire par Albert Poulain, conteur de Pipriac (dans sa bouche, Piperi-la-Galette) en Ille-et-Vilaine, une version du conte qu'il appelle « Le Pigeon ramieu » et qui est un similaire du « Genévrier » des frères Grimm que beaucoup d'entre vous connaissent (autrement dit, le T.720 : Ma mère m'a tué, mon père m'a mangé). Je me suis dit : tiens ! nous avons en Bretagne des versions de ce conte-là, c'est intéressant, je vais les rassembler, les comparer et en choisir une. J'en ai trouvé une dizaine mais ce qui m'exaspérait, c'est que, dans toutes ces versions, sauf celle d'Albert Poulain, mais peut-être l'avait-il retouchée, la fée était remplacée par la Sainte Vierge. Comme je suis persuadé que ce conte relève du merveilleux païen, je n'avais pas envie de dire une version christianisée mais une version plus archaïque, plus sauvage, si je puis dire. J'ai fini par en trouver une mais incomplète. Elle s'arrête au moment où le petit garçon tué réapparaît sous la forme d'un oiseau et

qu'il chante une fois sa chanson. Je me suis dit : voilà, il est réapparu, il a fait savoir qui l'a tué, ça peut faire une fin. J'ai donc présenté cette version comme ça, tronquée, en public. Mais après l'avoir dite quelques fois, je me suis aperçu que mon auditoire éprouvait une sensation de non-achèvement et n'en était pas satisfait. Bien sûr, j'aurais pu rallonger cette version ou en dire une d'un autre horizon, mais comme j'étais fâché, vexé de ne pas en avoir trouvé une bretonne qui soit en même temps complète et non christianisée, je l'ai retirée du répertoire.

Dans le même programme, j'avais aussi inclus l'histoire de « Guingamor » d'après un lai breton du XII^e siècle qui n'est pas celui de Marie de France. C'est dans un livre de Jean Markale que j'avais trouvé ce récit, un peu émondé par lui, d'après une mise en français moderne établie par Gaston Paris. Je me suis dit : attention, il y a au départ un objet littéraire situé dans le temps, il faut une langue simple, sans ostentation mais quand même soutenue. Il ne s'agissait plus d'improviser sur une trame comme d'habitude, mais de préparer à l'avance une version au mot près. Je ne sais pas si j'ai bien fait de m'embarquer là-dedans, mais depuis, je ne peux plus faire autrement.

Les chansons, je les avais choisies narratives pour qu'elles puissent faire bon ménage avec des histoires parlées. « La Blanche biche » après « Guingamor », il y a une parenté ; et ça permet d'utiliser la voix d'une autre façon.

Pour les nouvelles, là aussi, j'ai eu des surprises. L'une d'elles, « Mona », je l'avais tirée

d'un recueil de Jakez Riou : *Geotenn ar Werz'hez*, traduit par Youenn Drezen et publié sous le titre *L'Herbe de la Vierge*. Je l'ai reformulée pour la rendre plus naturelle et pour moi mieux en bouche. Il ne m'appartient pas de dire si ce fut réussi, mais ça m'a paru possible.

L'autre nouvelle, « La Maison de Noun », je l'avais tirée d'un livre de Pierre-Jakez Hélias : *Les Autres et les miens*. Je me suis dit : cette histoire me plaît, je ne suis pas n'importe qui : je suis conteur, je vais l'accommoder à ma façon, comme d'habitude. Eh bien, je n'ai pas pu. Si je vous en parle, c'est que ça m'a surpris, marqué même. On peut toujours décider : je vais m'approprier cette histoire, la dire autrement. Seulement quand on a affaire à un texte produit par un homme qui est à la fois un conteur lettré et un écrivain nourri à la parole vivante, ce texte présente un tel bonheur d'expression, réalise un tel équilibre qu'il est quasi impossible, sous peine d'appauvrissement, d'en changer un mot. Ça m'a beaucoup impressionné. Vraiment. On se trouve alors devant un dilemme, on se dit : bon, qu'est-ce que j'en fais, moi, de cette histoire ? ou je la dis telle quelle et je fais fi de ma déontologie qui voudrait que je la reformule (à défaut de quoi, on n'est pas conteur ; il y a là une idée qui est assez partagée, n'est-ce pas ?) ; ou alors j'y renonce. Mais si je renonce à cette histoire, je m'en prive. Or, je l'aime beaucoup et vu que je l'aime beaucoup, j'ai envie de la partager... Comme il y avait là un cas particulier, la solution a consisté à indiquer que cette histoire-là, je ne la disais pas comme les autres.

Jean-Louis Le Craver a notamment publié :

• Articles :

- « Ce que conter veut dire », Revue *Dire*, n°20, hiver 93 ; « Fil de lune, paroles et couleurs de Carnaval », Revue *Dire*, n°21, hiver 94.

• Chez Syros, dans la collection Paroles de conteurs :

- *Le Taël d'argent et autres contes*, 1994 ; *Le Fils de Soizic et autres contes celtiques*, 1995 ; *Merlin, l'homme sauvage*, 1997.

• CD et cassette audio : *Contes de Chine et du Tibet*, L'Autre label, 1996.

J'ai donc téléphoné à l'auteur, avec qui j'avais déjà eu l'occasion de conter, et lui ai demandé s'il était d'accord pour que je dise sa nouvelle telle quelle, moins sept mots pour écourter une phrase un peu littéraire, et que j'ajoute à la fin les quelques lignes suivantes :

Et voilà. Valait-il la peine de rapporter l'histoire d'un homme dont la vie s'est passée à méditer une maison qu'il n'a jamais bâtie ? Ma réponse à moi, c'est que cette histoire je vous l'ai dite. Oui, celle-ci, à la différence des autres, je ne vous l'ai pas vraiment contée, je vous l'ai dite ; car j'en suis redevable, presque mot pour mot, à Pierre-Jakez Hélias qui la tient lui-même d'Alain Le Goff son grand-père, lequel a connu Noun, le héros de l'histoire. Il me reste à les remercier tous les trois.

L'auteur, avec sa bonhomie coutumière, m'a donné son accord. Si je parle aujourd'hui du cas de conscience que m'a valu cette histoire, c'est qu'il y est bien question de la relation au répertoire. Si je choisisais de la dire comme je l'ai indiqué, il fallait absolument que ce soit clair pour tout le monde.

Mon temps d'intervention touche à sa fin. Parmi les autres points que j'avais pensé aborder, je choisirai donc, un peu abruptement, vous m'en excuserez, de dire encore ceci : avant d'être un ethnologue, le conteur est un artiste. Il a un devoir de cohérence narrative. Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, qu'il puisse faire n'importe quoi, et notamment raccorder ou enchaîner des morceaux hétérogènes ou culturellement incompatibles. Je m'en tiendrai là pour aujourd'hui. Je vous remercie. ■